



Paraissant
du Lundi au Vendredi

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Directeur Général
Ronald Saint Jean

173^e Année – N° 183

PORT-AU-PRINCE

Lundi 22 Octobre 2018

SOMMAIRE

ARRÊTÉ

- *Arrêté nommant le citoyen Jean Hilbert LEBRUN, Secrétaire Général a.i. de la Présidence, avec rang de Ministre*
- *Arrêté nommant le citoyen Nahomme DORVIL, Directeur de Cabinet du Président de la République, avec rang de Ministre.*
- *Arrêté rapportant ceux du 16 mars 2017, du 22 mars 2017, du 31 mars 2017 et du 5 avril 2017.*

LIBERTÉ

ÉGALITÉ
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

FRATERNITÉ

ARRÊTÉ

JOVENEL MOÏSE
PRÉSIDENT

Vu la Constitution, notamment son article 136 ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant Organisation de l'Administration centrale de l'État ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant Révision du Statut général de la Fonction publique ;

Vu le Décret du 6 janvier 2016 fixant les Missions et les Attributions des Organes et des Services de la Présidence de la République ;

Considérant qu'il y a lieu de nommer un Secrétaire Général a.i. de la Présidence ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. Le citoyen Jean Hilbert LEBRUN est nommé Secrétaire Général a.i. de la Présidence, avec rang de Ministre.

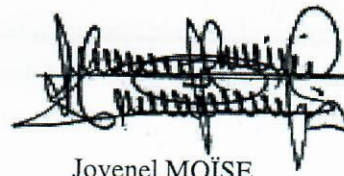
Article 2.- Une ampliation du présent arrêté sera remise à l'intéressé.

Article 3.- Le présent arrêté sera imprimé, publié et exécuté aux fins de droit.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 19 octobre 2018, An 215^{ème} de l'Indépendance.

Par :

Le Président



Jovenel MOÏSE

LIBERTÉ

**ÉGALITÉ
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**

FRATERNITÉ

ARRÊTÉ

**JOVENEL MOÏSE
PRÉSIDENT**

Vu la Constitution, notamment son article 136 ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant Organisation de l'Administration centrale de l'État ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant Révision du Statut général de la Fonction publique ;

Vu le Décret du 6 janvier 2016 fixant les Missions et les Attributions des Organes et des Services de la Présidence de la République ;

Considérant qu'il y a lieu de nommer un Directeur de Cabinet du Président de la République ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. Le citoyen Nahomme DORVIL est nommé Directeur de Cabinet du Président de la République, avec rang de Ministre.

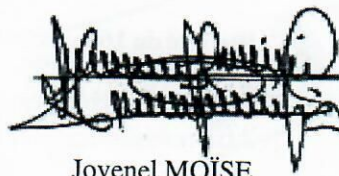
Article 2.- Une ampliation du présent arrêté sera remise à l'intéressé.

Article 3.- Le présent arrêté sera imprimé, publié et exécuté aux fins de droit.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 19 octobre 2018, An 215ème de l'Indépendance.

Par :

Le Président



Jovenel MOÏSE

LIBERTÉ

**ÉGALITÉ
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**

FRATERNITÉ

ARRÊTÉ

**JOVENEL MOÏSE
PRÉSIDENT**

Vu la Constitution, notamment son article 136 ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant Organisation de l'Administration centrale de l'État ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant Révision du Statut général de la Fonction publique ;

Vu le Décret du 6 janvier 2016 fixant les Missions et les Attributions des Organes et des Services de la Présidence de la République ;

Considérant qu'il y a lieu de rapporter les arrêtés du 16 mars 2017 nommant respectivement les citoyens Ardouin ZÉPHIRIN, Guichard DORÉ, Christine COUPET JACQUES, Liné BALTHAZAR et Marie Esther ANTOINE Conseillers Spéciaux, Reynold GEORGES Conseiller Spécial en Affaires Juridiques et Politiques, Enold JOSEPH Conseiller Spécial pour les Questions de Santé, Jean Renel SANON Conseiller en Intelligence et Sécurité, Evenson CALIXTE Conseiller en Technologie Énergétique, Guy Michel VINCENT Conseiller Politique, Andris RICHÉ Conseiller Politique, Georges Stanley LUCAS Conseiller en Politique Étrangère, Aide Externe et Investissement Direct Étranger, Lucien JURA Porte-Parole, Conseiller en Communication ; celui du 22 mars 2017 nommant le citoyen Gerd PASQUET Conseiller Spécial ; celui du 31 mars 2017 nommant le citoyen Jose Joseph DANIEL Conseiller Spécial et celui du 5 avril 2017 nommant le citoyen Erns EXCÉUS Conseiller Spécial pour les Grands Projets ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. Sont rapportés :

- 1) L'arrêté du 16 mars 2017 nommant le citoyen Ardouin ZÉPHIRIN Conseiller Spécial ;
- 2) L'arrêté du 16 mars 2017 nommant le citoyen Guichard DORÉ Conseiller Spécial ;

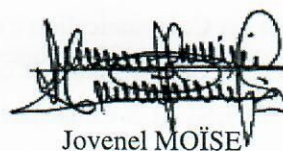
- 3) L'arrêté du 16 mars 2017 nommant la citoyenne Christine COUPET JACQUES Conseillère Spéciale ;
- 4) L'arrêté du 16 mars 2017 nommant le citoyen Liné BALTHAZAR Conseiller Spécial ;
- 5) L'arrêté du 16 mars 2017 nommant la citoyenne Marie Esther ANTOINE Conseillère Spéciale ;
- 6) L'arrêté du 16 mars 2017 nommant le citoyen Reynold GEORGES Conseiller Spécial en Affaires Juridiques et Politiques ;
- 7) L'arrêté du 16 mars 2017 nommant le citoyen Enold JOSEPH Conseiller Spécial pour les Questions de Santé ;
- 8) L'arrêté du 16 mars 2017 nommant le citoyen Jean Renel SANON Conseiller en Intelligence et Sécurité ;
- 9) L'arrêté du 16 mars 2017 nommant le citoyen Evenson CALIXTE Conseiller en Technologie Énergétique ;
- 10) L'arrêté du 16 mars 2017 nommant le citoyen Guy Michel VINCENT Conseiller Politique ;
- 11) L'arrêté du 16 mars 2017 nommant le citoyen Andris RICHÉ Conseiller Politique ;
- 12) L'arrêté du 16 mars 2017 nommant le citoyen Georges Stanley LUCAS Conseiller en Politique Étrangère, Aide Externe et Investissement Direct Étranger ;
- 13) L'arrêté du 16 mars 2017 nommant le citoyen Lucien JURA Porte-Parole, Conseiller en Communication ;
- 14) L'arrêté du 22 mars 2017 nommant le citoyen Gerd PASQUET Conseiller Spécial ;
- 15) L'arrêté du 31 mars 2017 nommant le citoyen Jose Joseph DANIEL Conseiller Spécial ; et
- 16) L'arrêté du 5 avril 2017 nommant le citoyen Erns EXCÉUS Conseiller Spécial pour les Grands Projets.

Article 2.- Le présent arrêté sera publié et exécuté aux fins de droit.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 19 octobre 2018, An 215ème de l'Indépendance.

Par :

Le Président



Jovenel MOÏSE

* * *

Achevé d'imprimer sur les presses de Presses Nationales d'Haïti - Port-au-Prince
ISSN : 1683-2930 • Dépôt légal : 85-01-027 Bibliothèque Nationale d'Haïti
©Tous droits réservés 2018